

Joinville

rive gauche

SOMMAIRE



PAGE 2

- **Rénovation** des Hauts-de-Joinville
- **Bonus** des banquiers
- **Baisse** du pouvoir d'achat
- **Diminution** des lieux d'accueil pour les chômeurs du 94

PAGE 3

- **Salle de spectacles** Pierre et Jacques Prévert
- **Un comité environnement** alibi
- **Danger** des antennes-relais

PAGE 4

- **Impôts locaux 2009** : le maire tient-il ses promesses ?

ÉDITO

Face aux silences du maire

JOINVILLE RIVE GAUCHE est le premier journal des socialistes joinvillais à paraître depuis l'élection de la nouvelle équipe municipale et le Congrès du PS, à Reims. Comme en témoigne cette nouvelle formule, notre section est plus que jamais déterminée à peser sur les débats politiques en cours et à venir.

Le nouveau maire, Olivier Dosne (UMP), distille les informations avec une grande parcimonie, y compris en direction de vos élus. Face aux silences du maire, ce numéro se propose de vous éclairer sur les questions importantes qui se posent à notre ville.

Vous pourrez ainsi constater que nos représentants au sein de l'Assemblée municipale, Benoît Willot et Florence Weissler – sans oublier les autres élus de gauche, Yves Thamet et Marie-France Astegiani (PCF), Marc Verstraete (PRG) – s'emploient à défendre au mieux l'intérêt général.

Nous aimerions nous concentrer sur le seul destin de notre ville mais les événements actuels nous rappellent que nous ne vivons pas isolés. Nous subissons de plein fouet au plan local les conséquences des situations nationale et internationale. La crise financière, causée par l'égoïsme fou des plus riches, déstabilise nos

industries et nos PME pourtant performantes, qui manquent de ce qui constitue le nerf de la guerre : le crédit. Ceux qui demandaient avec force que l'État n'intervienne plus dans leurs affaires tendent leur sébile pour que notre argent les sauve d'une faillite totale...

Comment maintenir et conforter, dans ce contexte, les activités économiques de

notre ville ? Alors que les collectivités territoriales devraient

consacrer l'essentiel de leurs réflexions à l'avenir, le gouvernement les soumet à un régime de précarité. L'État se désengage de certaines de ses prérogatives sans transférer les financements correspondants.

Il oblige les départements et les régions à assurer plus de services avec moins de ressources. Toutefois,

loin de baisser les bras, la région Île-de-France et le département du Val-de-Marne, dirigés par la gauche, mettront tout en œuvre pour soutenir l'activité et faire face à la crise. Notre nouveau journal veut convaincre les Joinvillais, notamment ceux qui sont tentés de se détourner de la politique, qu'une autre politique est possible aussi dans notre ville.

André Maizener
Secrétaire de section



MAL-LOGÉS

Dehors par - 9 ° C

Deux hôtels, à Joinville, concentrent quelques dizaines de familles qui, sans cela, seraient à la rue. Ils sont toujours pleins... Et certaines familles y vivent, avec leurs enfants, depuis parfois plus de cinq ans, sans qu'aucune solution de logement ne leur soit proposée. Comme plusieurs centaines de personnes qui, à Joinville, ont certes « droit » à un logement mais n'y ont toujours pas accès.

C'est pourtant dans cette période particulièrement dure pour bien des êtres humains – il a fait jusqu'à - 9 ° C en Île-de-France – que le maire de Joinville a décidé de fermer le tout petit centre d'hébergement d'urgence de la commune, situé avenue Galliéni. Il fonctionnait l'hiver seulement et aurait dû, selon la loi Dalo, être un peu plus grand (9 places, au lieu de 7). Et, surtout, ouvert toute l'année !



Incertitudes sur le projet de rénovation

La rénovation des Hauts-de-Joinville a constitué un enjeu de l'élection du maire actuel, qui était fermement opposé au projet de l'ancienne municipalité. Neuf mois après son arrivée aux commandes de la mairie, difficile de connaître exactement ses intentions...

CITÉ DU CINÉMA avenue Gallieni, commissariat de police place de Verdun, tunnel sous la Marne pour doubler l'autoroute A4... L'ancienne municipalité de Joinville n'avait pas son pareil pour annoncer des projets qui, au fil du temps, finissaient par disparaître sans faire de bruit. Il semble qu'Olivier Dosne, le maire actuel, ait décidé de perpétuer cette vénérable tradition...

La rénovation des Hauts-de-Joinville a constitué un des enjeux de son élection. Rappelons qu'il s'était fermement opposé au projet lancé par l'équipe Aubry au terme d'un long processus de concertation précipitamment ficelé à la veille du scrutin. Une fois élu, on aurait pu croire que ce projet serait enterré de façon définitive, respect des promesses de campagne oblige. D'ailleurs, M. Dosne était

plutôt avare d'informations sur le sujet en Conseil municipal.

Scoop du Parisien

Pourtant, le projet des Hauts-de-Joinville a ressurgi de façon curieuse dans *Le Parisien* du 21 janvier dernier. Avec un vrai scoop ! En effet, le journal évoquait l'aménagement d'un parking souterrain sous la place du 8 mai 1945, la construction d'une crèche, l'édification d'une salle servant aussi bien aux sports qu'à des spectacles, l'installation d'une supérette de 1 000 ou 2 000 m². On apprenait également qu'une commission composée de membres de la majorité et de l'opposition serait mise en place à partir du 3 février. Et, en ce qui concerne le calendrier, les travaux ne devraient finalement commencer que fin 2010, le temps d'élaborer le projet définitif

et d'obtenir les autorisations administratives nécessaires.

Nous comprenons la prudence dont fait montre M. Dosne. Sans doute éprouve-t-il quelques difficultés à expliquer pourquoi il relance un projet contre lequel il a mené campagne... Mais nous aimerions qu'il confirme ou infirme ces informations. Les socialistes joinvillais jugent ce projet nécessaire pour revitaliser le centre-ville. Si une commission voit bien le jour, ils y participeront pleinement et feront toutes les propositions qui leur paraîtront utiles. Les Joinvillaises et Joinvillais peuvent compter sur leur vigilance pour que la rénovation des Hauts-de-Joinville ait lieu dans les meilleures conditions.

Si vous avez des remarques ou des suggestions, vous pouvez les poster sur notre site : www.psjoinville.org.

BONUS DES BANQUIERS

Zorro ou Guignol ?

Nicolas Sarkozy avait prévenu : l'État ne fournira de nouvelles aides aux banques que si leurs patrons renoncent à leur bonus. Ceux-ci s'indignent d'abord que le politique prenne des décisions à la place des Conseils d'administration. Convoqués à l'Élysée, ils cèdent aux coups de bâton. Le président de la République est applaudi. Les banquiers sont malgré tout satisfaits : ils ont eu l'argent qu'ils voulaient.

Le bon et les méchants sont contents de la comédie qui s'est jouée. En effet, la petite concession ne porte que sur le bonus 2008. Pas sur le principe scandaleux de rémunérations sans limites. Aucune présence de l'État dans le conseil d'administration des banques n'est exigée ni aucune réforme de fond relative aux pratiques financières. L'illusion de l'intervention de l'État a fonctionné.

POUVOIR D'ACHAT

Des hausses en cascade

Que constatons-nous depuis le 1^{er} janvier ? Une avalanche de hausses diverses et variées : mutuelles santé (+ 4 %), passeport adulte (+ 29 €), redevance télé (+ 4 €). On annonce également l'augmentation du prix du gaz en avril, celle des billets de trains de banlieue de + 3 % au moins au 1^{er} juillet... Des amputations de notre pouvoir d'achat s'ajoutent à celles subies en 2008 : franchises médicales, déremboursement grandissant des médicaments, hausse du prix du pétrole, etc. La crise économique et financière derrière laquelle se cache Nicolas Sarkozy a bon dos : toutes ces hausses n'ont rien à voir avec elle, mais sont le reflet de sa politique antisociale.

FUSION ANPE-ASSEDIC

Moins de lieux d'accueil pour les chômeurs du 94

Toujours bien informé et souvent fort drôle, le site La Fusion Assedic-ANPE pour les nuls donne la liste des 956 implantations de Pôle Emploi qui subsisteront après la fusion des anciennes antennes Assedic avec les agences locales pour l'emploi et autres structures locales de l'Anpe. Il donne, en outre, la programmation détaillée des regroupements dans ces « sites mixtes », qui s'étale sur les trois premiers trimestres de l'année 2009. Le moins que l'on puisse dire, c'est que rien n'est fait pour faciliter l'accueil des chômeurs !

Le réseau antérieur comprenait 824 agences ANPE, 79 autres unités et 639 antennes Assedic, soit un total de 1 542 sites. Selon les sources syndicales, 586 seront supprimés, soit 38 %. Dans le Val-de-Marne, les 18 anciennes implantations de l'ANPE ouvertes au public (17 agences, plus l'antenne de Joinville-le-Pont) et les 10 antennes Assedic se transforment en 14 sites de Pôle Emploi. C'est donc la moitié des lieux d'accueil du public qui seront fermés.

Sept villes – Alfortville, Boissy-Saint-Léger, Chennevières-sur-Marne, L'Hay-les-Roses, Joinville-le-Pont, Saint-Maurice et Vincennes – devraient voir disparaître toute implantation. Ainsi, non seulement Joinville va perdre son antenne ANPE mais le Pôle Emploi le plus proche se trouvera... fort éloignée, si ce n'est en distance, du moins en accessibilité par les transports en commun.

« Tri sélectif » des associations...

Le conseil municipal de Joinville-le-Pont a créé, le 3 février 2009, un Comité consultatif environnement, composé d'élus et de représentants d'associations. Par courrier du 14 octobre 2008, le maire avait demandé à Benoît Willot, élu socialiste, de lui transmettre « une liste des associations ayant une vocation générale en matière de défense de l'environnement ou contribuant à la défense de l'environnement sur un ou des quartiers de la ville ». L'élu de gauche a donc signalé les onze associations principales qui agissent sur ces questions à Joinville-le-Pont.

Pourtant, le maire a décidé de ne pas tenir compte de cette proposition et n'a gardé que quatre associations : l'Association européenne éco-environnementale, l'ASEP, A3P et Joinville-Écologie. Les sept autres – amicales de locataires de la Confédération nationale du logement, Association de défense du quartier des Canadiens, Association des usagers du port de plaisance, Comité de l'île Fanac, Joinvillage, Joinville rive droite et Tous ensemble à Égalité – sont donc de facto écartées de ce comité. Pour sa part Joinvillage, active ces dernières années, notamment lors de la concertation autour de l'aménagement du tronçon commun aux autoroutes A4 et A86, a trouvé « invraisemblable et anti-démocratique » de n'avoir été ni informée, ni conviée à participer au comité. Après discussion avec les associations environnementales joinvillaises et les autres élus de la liste Joinville en mouvement, Benoît Willot a décidé de ne pas siéger dans un Comité consultatif environnement dont il ne peut, en tout état de cause, rien sortir.

SALLE PREVERT

Une gestion bien opaque

Notre commune possède une belle salle de spectacle, bien équipée. Mais il faut vraiment la connaître pour s'y rendre : en effet, elle ne dispose d'aucune signalisation. Aucune enseigne lumineuse aux environs pour indiquer son emplacement au public. Pourtant, elle semble bénéficier d'une programmation qu'il faut bien qualifier d'intense... Alors que le choix des films des vendredis, samedis et mardis soirs sont, cette année, de bonne qualité, il semble que tous les autres soirs de la semaine des activités aient lieu également. Mais bien malin qui saurait dire lesquelles...

Réservée jusqu'au... 18 avril !

Une Joinvillaise souhaitait profiter d'une des soirées, apparemment libre, pour organiser la projection du film *À côté*, de Stéphane Mercurio. Ce film, qui traite des familles de personnes incarcérées, a reçu de nombreux prix et a bénéficié d'une critique très élogieuse. Le contact avec le service culturel a surpris notre Joinvillaise car la salle Pierre et Jacques Prévert serait réservée tous les soirs jusqu'au... 18 Avril !

À quoi cette salle municipale est-elle donc utilisée ? Réponse, aussi candide qu'évasive, des intéressés : à de nombreuses répétitions !

Un équipement sous-utilisé

Est-il bien raisonnable de faire des répétitions dans une salle de spectacle toute équipée alors que, pour cet usage, un espace grand comme la scène suffirait largement ? Le conseil municipal est-il informé de cette sous-utilisation ? Non seulement la salle est géographiquement discrète, mais son utilisation paraît bien opaque.

ANTENNES-RELAIS

Soyons vigilants !

Nous aimons tous notre portable, ce qui suppose des antennes-relais. Mais sont-elles nocives ou pas ?

LES OPÉRATEURS DE TÉLÉPHONIE MOBILE se réfugient derrière une étude de l'Organisation mondiale de la santé (*Aide-mémoire* n° 304 de l'OMS) qui rejette les accusations de dangerosité des antennes-relais. Mais plusieurs écoles ou bâtiments publics, en France, ont fait retirer ces dernières de leur toit après qu'on ait constaté à proximité des incidences plus élevées que la normale de maladies comme les cancers. Qu'on soupçonnait d'être liées de ces mâts.

À Joinville, l'antenne située sur le toit du collège Jules-Ferry a perdu son agrément à la suite d'une réunion du conseil d'administration de l'établissement, auquel siègent élèves, parents, professeurs et élus. Le nouveau choix d'implantation local pourrait s'orienter vers l'une des solutions suivantes. Plusieurs opérateurs souhaiteraient l'installer rue de Blois. Donnant sur le boulevard des Alliés, à côté de l'autoroute, ce site est effectivement éloigné de tout groupe scolaire. Un deuxième projet fractionnant l'antenne concernerait le 82 avenue Guy-Moquet.

À l'écart des habitations

Sachant que la force du rayonnement d'une antenne est inversement proportionnelle au carré de la distance – c'est-à-dire que la force du signal est cent fois moindre, quand on s'éloigne de dix mètres –, il semble effectivement souhaitable que ces mâts soient implantés dans des sites un peu à l'écart des habitations. Certains scientifiques font valoir que, si vous êtes directement en dessous d'une antenne, vous êtes moins affectés par les rayonnements puisqu'il y a un « effet parapluie » et que les rayons partent à l'horizontale. C'est sans

doute la raison qui a poussé les opérateurs à demander l'installation d'un mât de 35 mètres rue de Blois, hauteur peu esthétique mais plus à même de préserver les populations.

Seuil maximum autorisé

Les positions entre scientifiques divergent au plan international en l'absence de données suffisamment fiables. « Mille fois moins fortes que celles d'un téléphone mobile », déclarait en 2004 un membre du groupe d'étude du gouvernement britannique sur les effets de radiation d'ondes à partir des antennes-relais (*Rapport du Pr Lawrie Challis de l'Université de Nottingham*). Selon ce rapport, parler avec un mobile pendant quelques secondes équivaut à une exposition de 24 heures au rayon direct d'une antenne-relais.

En revanche, l'Agence européenne de l'environnement, dans le *Rapport Bioinitiative* d'août 2007 (validé par le Parlement Européen par un vote du 4/09/2008), a demandé une réduction immédiate de l'exposition de la population aux radiations. Un panel de scientifiques avait conclu que les limites de sécurité étaient « mille fois trop généreuses » avec un seuil maximum autorisé en France de 41 volts/mètre à 61 volts/mètre, selon le réseau. Des mesures de précaution sont effectivement essentielles : de rapport en rapport, les experts gouvernementaux montrent qu'ils ne sont pas du tout d'accord sur la nocivité de ces rayons. Dans l'attente d'une étude épidémiologique sérieuse, en tant que socialistes et citoyens, nous demandons que le principe de précaution soit appliqué et que les antennes soient installées rue de Blois à un endroit qui ne nuise pas à la santé.

Le maire tient-il ses promesses ?

La majorité municipale a pris dix engagements devant les électeurs. Le dixième concernait la fiscalité. Qu'en est-il dans le budget 2009 de Joinville, qui vient d'être voté ?

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES ne sont pas si éloignées que cela mais il peut être utile de se rafraîchir la mémoire... Rappelons donc les engagements de campagne d'Olivier Dosne en ce qui concerne la fiscalité : il envisageait un « audit des comptes et des projets en cours », préconisait une « maîtrise de la fiscalité à périmètre constant » et promettait, enfin, une « baisse de la taxe professionnelle pour permettre l'implantation de nouvelles entreprises ».

La pression fiscale augmente

L'audit des comptes a bien eu lieu. Mais il n'a pas mis en relief de problème particulier. D'ailleurs, chacun le savait par avance, plus encore dans la majorité municipale qui comprend de nombreux responsables de la municipalité sortante... C'était donc un effet d'annonce qui a coûté fort cher pour rien.

Alors que la politique municipale engagée demeure globalement constante, la pression fiscale augmente. En effet, la municipalité a décidé une hausse des taux des quatre impôts locaux de 4,6 %. Une augmentation qui s'ajoute à la « revalorisation des bases » de 2,5% décidée par le gouvernement. Pour un ménage, l'augmentation de sa facture totale en impôts communaux est donc de +7,2 %, c'est-à-dire plus de sept fois l'inflation constatée en 2008 (+1,0% selon l'INSEE). Ainsi, par exemple, la charge (taxe d'habitation et taxe sur le foncier bâti) pour un pavillon passera de 3 000 à 3 216 € et pour un appartement de 3/4 pièces de 2000 à 2144€.

La raison de cette évolution résulterait d'une « progression des charges incontrô-

“Pour un ménage, l'augmentation de sa facture totale en impôts communaux sera de +7,2 % cette année, c'est-à-dire plus de sept fois l'inflation constatée en 2008”

lée » dans le budget 2008, le premier présenté par le maire, Olivier Dosne, et voté par sa majorité.

Les investissements prévus en 2009, à 9,3 millions d'euros sont au-dessus des dépenses constatées de 2007 (8,9 millions) et 2008 (6,8 millions). Encore faut-il préciser qu'il s'agit ici de prévisions et que les budgets prévisionnels des années 2007 et 2008 étaient bien supérieurs aux investissements réellement effectués. Il s'agit donc d'une croissance en trompe-l'œil...

Le budget de communication explose

Selon les services du ministère de l'Intérieur, les dépenses de fonctionnement de

la commune de Joinville sont de 39,3 % supérieures à celles des communes comparables. Pourtant, elles augmentent encore. Ainsi, le budget de communication – avec une croissance de... 35 % ! – explose littéralement. Il faut bien cela pour justifier qu'on fasse une politique contraire à celle pour laquelle on a été élu... En revanche, on assiste à la fermeture de services destinés aux plus humbles de nos concitoyens, comme le centre d'hébergement d'urgence ou le service de prévention (JASPE).

Enfin – et contrairement aux engagements électoraux –, la taxe professionnelle augmente. Or son taux, à Joinville, était déjà parmi les plus élevés de la région Île-de-France. Est-ce ainsi que l'on compte attirer des entreprises dans notre ville ?

Des élus atterrés

Le budget s'inscrit dans un environnement financier, économique et social complètement bouleversé. La crise profonde du libéralisme économique va avoir des conséquences importantes sur l'activité, l'emploi et la vie quotidienne. Les élus de gauche, atterrés, considèrent donc qu'il aurait fallu maîtriser les coûts de fonctionnement et privilégier l'investissement dans des équipements nécessaires au bien-vivre collectif.

Benoît Willot, conseiller municipal PS



Vous souhaitez vous impliquer dans la vie de la cité ? Rejoignez-nous !

La section PS de Joinville-le-Pont compte une quarantaine de membres. Elle se réunit environ une fois par mois à la Mairie (23 rue de Paris) pour évoquer les questions de politique locale et nationale. Pour connaître les dates des réunions ou donner votre avis sur un sujet qui vous tient à cœur, rendez-vous sur notre site Internet : www.psjoinville.org.